



Vol portables , porte feuilles , effets personnels

Par **vince59840**, le **04/04/2011** à **23:02**

Bonjour,

Hier après midi comme chaque dimanche je jouais une rencontre de football dans le stade municipal de la commune dans laquelle je suis licencié

A la fin de la première mi temps nous sommes rentrés aux vestiaires et nous nous sommes rendus compte que la porte principale ainsi que les portes donnant accès aux 3 vestiaires (équipe domicile, extérieure , arbitre) étaient fracturée. Résultat des compte téléphone portable dernière générations volés , argent liquide , porte feuilles , veste en cuir etc...

Mes questions sont les suivantes :

- Est ce que le club ou la mairie est responsable ?
- Peut-on s'adresser à ces institutions pour réclamer un remboursement ?
- Sont-elles obligatoirement assurer contre ce type de sinistre ?

d'avance merci pour l'intention portée sur cet incident et pour vos futures réponses.